

Département de la Corrèze

Commune de SAINT AUGUSTIN

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2023-58

Séance du 20 Février 2023

Date de convocation :
15 février 2023

Membres en exercice : 10
Présents : 9
Représentés : 0
Votants : 9
Exprimés : 9
Votes Pour : 9
Vote Contre : 0

Le 20 février 2023 à 19H00, le Conseil Municipal de Saint Augustin, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Marcel AUBOIROUX

Présents : Mrs Auboiroux, Broussolle, Leclerc, Bouillon, Martinie, Mmes Monédière, Bénesteau, Géraudie, Bourzeix.

Absent : Mr Maison

Lucile Benesteau a été désignée secrétaire de séance.

OBJET : Approbation du plan de contractualisation 2023-2025 du Conseil Départemental

Le Conseil Municipal, prend connaissance du plan de contractualisation départementale 2023 – 2025.

Après en avoir délibéré le conseil municipal DECIDE d'approuver le plan proposé par le Conseil Départemental pour la commune de Saint-Augustin.

Fait et délibéré en séance.

Le Maire,
Marcel AUBOIROUX